

Pour en savoir plus sur l'ouvrage suivant :

ECOLE ET VIOLENCE

Sur cette page : | [sommaire](#) | [avant-propos](#) | [introduction](#) | [auteurs](#) | [revue de presse](#) |

Sommaire

Avant-propos

Introduction : état des lieux

SUR LE TERRAIN

L'équipe face à la violence

- ▶ Education à la citoyenneté, travail de toute une équipe
- ▶ Le traitement de la violence au collège Henri Matisse
- ▶ D'une logique de survie à une logique de sens
- ▶ L'assistance sociale face à la violence

Enseigner malgré tout

- ▶ Enseigner histoire éducation civique en collège difficile
- ▶ Les philosophes du XVIIIe en quatrième
- ▶ " 3000 caractères " : 5 auteurs devant 6° et cm2
- ▶ Théâtre, école et violence
- ▶ Charte des lycéens contre la violence

Analyse d'un enseignant de terrain

LES RÉPONSES INSTITUTIONNELLES

- ▶ Sas
- ▶ Médiateurs éducatifs
- ▶ Partenariat avec la protection judiciaire de la jeunesse
- ▶ G.o.a.l.s. : un but partout
- ▶ Le plan d'action de prévention en milieu scolaire
- ▶ Formation en I.u.f.m.
- ▶ Z.e.p. et établissements sensibles
- ▶ Politique de la ville et politique scolaire
- ▶ *Annexe* : Les types d'établissements, bonifications, indemnités

ASPECTS JURIDIQUES ET PRATIQUES

- ▶ Textes du Recueil des lois et règlements de l'E.n.
- ▶ Quels recours ?
- ▶ Quand et comment saisir les services de police ?
- ▶ Entretien avec un juge des enfants

RÉFLEXIONS DE CHERCHEURS EN SCIENCES HUMAINES

- ▶ Violence et désengagement scolaire. R. Ballion
- ▶ La médiation scolaire entre pairs. J.P. Bonafé Schmitt
- ▶ De la violence envers soi à celle retournée vers les autres : une question de revalorisation personnelle. C. Bourcet
- ▶ La violence chez l'enfant et l'adolescent d'âge scolaire. J.P. Chartier
- ▶ Violence scolaire : état des lieux E. Debarbieux
- ▶ Violence à l'école ou violence de l'école ? B. Defrance
- ▶ Enseignants victimes d'agressions à l'école. M.Horenstein
- ▶ Violence et loi. P. Huerre
- ▶ Violence et prévention de la violence à l'école, en Allemagne, Angleterre et France. J. Pain
- ▶ Violence à l'école : les coulisses du procès. J.P. Payet
- ▶ Ecole et violence : élargir la réflexion. J.Y. Rochex
- ▶ Violence et immigration. Y. Yahyaoui

LES PROPOSITIONS DU S.N.E.S.

- ▶ Motion du congrès de Bourg-en-Bresse, 1993
- ▶ Intervention de M. Vuailat (à Matignon, 02/96)
- ▶ Contre la violence

Bibliographie

Avant-propos

La violence dans les établissements scolaires n'est pas vraiment un phénomène nouveau mais elle tend ces dernières années à s'étendre et à se généraliser. Elle n'est plus limitée aux établissements de banlieue, à ceux qui sont étiquetés Z.e.p., sensibles, difficiles... mais touche tous les types d'établissement. Elèves et enseignants vivent parfois des souffrances extrêmes. Nous pensons qu'il est de notre responsabilité syndicale d'en parler et d'en faire parler, d'apporter des éléments de réflexion, d'aider à la prise de conscience d'un problème global, durable.

Des collègues, un peu partout, cherchent les moyens d'agir en particulier en travaillant sur l'acquisition des connaissances. Mais peu de recherches institutionnelles sont entreprises dans notre pays pour analyser les phénomènes de violence, leurs causes et y faire face. Pourtant des chercheurs en sciences de l'éducation, des sociologues, des psychologues ont essayé d'y réfléchir et de donner des pistes. Régulièrement nous leur demandons d'intervenir dans les stages que nous organisons. Nous les avons sollicités en juin 96 pour qu'ils

nous fassent part de leurs travaux et nous livrons tout cela à votre réflexion. Il va de soi que le S.n.e.s. n'est engagé ni par ces contributions, ni par leurs auteurs. Il aide à confronter les points de vue sur ces problèmes qui dépassent sans l'exclure la sphère éducative.

Ce livre a aussi l'ambition d'apporter une aide, dans les moments de crise, pour que chacun puisse se défendre et se faire respecter.

Nous vous demandons de le considérer comme un outil pour la réflexion et nous vous invitons à nous faire part de vos remarques, de vos pratiques, de vos recherches individuelles ou collectives qui feront peut-être l'objet d'une seconde publication.

Introduction

Etat des lieux

Ces dernières années ont connu une augmentation importante des problèmes de violence. Mais c'est début 1996 que le phénomène a envahi toute la presse. Ce que nous voyions monter depuis un certain temps arrivait à la surface avec force. La violence est apparue partout, et pas seulement dans les établissements étiquetés Z.e.p. ou sensibles.

Depuis le début des années 90, les phénomènes de violence grave dans les établissements donnaient lieu à un classement « établissement sensible » et à l'attribution de quelques moyens permettant de limiter la dégradation de la situation. Mais aucune mesure sur le fond n'a été prise, les choses n'ont cessé de se détériorer et le nombre est maintenant important d'établissements qui, dans chaque département, demandent à être reconnus « sensibles », afin de pouvoir bénéficier de ces quelques « moyens de survie ». C'est tellement vital pour eux que certaines équipes s'engagent dans des actions parfois très longues et très dures pour obtenir ce classement.

Les collègues abordent de plus en plus ces questions de violence ; les réactions sont prises en charge de manière plus collective. La médiatisation permet au collègue confronté à de tels problèmes de voir qu'il n'est pas le seul à les vivre, qu'il ne doit pas rester seul dans sa classe, avec son expérience. Mais les intérêts de la presse et de l'école n'étant pas les mêmes, nous avons assisté à une exploitation spectaculaire de ce qui se passait dans les établissements. Le sensationnel, à la une des journaux, a rapidement pris la place de l'analyse raisonnée et de la recherche par nos collègues, sur place, de solutions.

A la rentrée 96, la situation a évolué de façon encore plus inquiétante : notre collègue de Dax, Michel Antoine, frappé à mort par des jeunes dont un de ses élèves ; Nicolas, 14 ans, tué sans raison d'un coup de couteau à Marseille début septembre ; Julien, un autre élève, tué à Montereau d'un coup de revolver une semaine après, à deux pas de son établissement et là encore sans raison ...

Bien sûr la violence, hors et dans l'école, n'est pas nouvelle. Des lycées aussi prestigieux que Louis-le-Grand, à Paris, ont connu au siècle dernier des révoltes mémorables. Mais les événements actuels ne sont en rien comparables. D'abord la violence touche de très nombreux établissements et pas seulement ceux qui sont répertoriés comme difficiles. Selon une enquête menée à l'initiative du S.n.p.d.e.n. (le syndicat des chefs d'établissement), près d'un établissement sur deux (collèges et lycées) est concerné, à des degrés divers, par des phénomènes de violence. Pas étonnant alors que 97 % des familles se disent inquiètes (dont 83% très inquiètes) de la violence à l'école (sondage I.f.o.p.-Pèlerin Magazine).

Depuis 1993, existe en Seine-Saint-Denis, département « sensible », à l'initiative de l'inspection académique, un observatoire de la violence en milieu scolaire qui se fonde sur un signalement direct, en temps réel, des faits graves survenant dans les établissements. Ces signalements montrent une évolution préoccupante de la situation : il y en a eu 208 en 1992-93, 312 l'année suivante, 1 351 incidents graves ou délits en 1994-95 et 2 308 en 1995-96. Au premier trimestre 96-97, l'I.a. recevait entre 10 et 12 signalements par jour avec des pointes à 20 !

Sur les 2 308 incidents en milieu scolaire de l'année 95-96, 175 concernent des vols et trafics, 70 des problèmes de racket, 324 des atteintes aux biens, 46 des incendies, 964 des agressions verbales, 107 des agressions avec arme, 426 des agressions sans arme, 26 des viols et violences sexuelles, 170 des ports d'armes.

438 agressions sont des agressions entre élèves (300 par des élèves de l'établissement, 138 par des

éléments extérieurs), 382 sont des agressions envers des adultes (210 par des élèves de l'établissement, 172 par des éléments extérieurs).

Ces violences concernent 158 écoles (sur 791), 104 collèges (sur 109), 33 lycées (sur 41), 25 L.p. (sur 25). C'est donc bien la quasi-totalité des établissements de ce département qui est concernée.

Mais il est une évolution, non répertoriée par les signalements, mais ressentie comme une réelle violence, tout aussi insupportable pour les enseignants que la violence physique, et à laquelle ils ne sont pas préparés, ce sont les « incivilités », c'est-à-dire tout ce qui est « de l'ordre du bruit, de la saleté, de l'impolitesse, de tout ce qui cause désordre » comme le relevé Eric Debarbieux, et auquel il faudrait ajouter l'absence d'assiduité et tout simplement l'attitude face au travail, voire le refus de travail. Il est symptomatique que ce qui ressort des rapports des stagiaires I.u.f.m., c'est l'inquiétude de ne pouvoir faire leur métier comme ils l'ont appris, et de ne pas réussir à se faire entendre des élèves (Cf. le livre de J.-Y. Rochex et A. Davisse, Pourvu qu'ils m'écoutent...)

Certains accusent l'école de ne recevoir que la monnaie de sa pièce. Les jeunes répondraient par la violence aux violences symboliques de l'école. D'autres lui demandent de résoudre tous les problèmes de la société. Nous pensons que ni l'une, ni l'autre de ces positions ne permet de discerner vraiment les responsabilités du système éducatif. L'une accuse l'école au moment où elle doit affronter des problèmes majeurs, l'autre la dédouane. Disons clairement quelle est sa mission, comment elle pourrait mieux la remplir, mais ne l'obligeons pas à se transformer en « S.a.m.u. social » alors que ce n'est pas son rôle et qu'elle n'en a pas les moyens, quand bien même on le souhaiterait.

Si la vie à l'école s'est dégradée, c'est essentiellement parce que la situation économique et sociale s'est elle aussi beaucoup dégradée ces dernières années, avec des conséquences fortes sur la vie des familles (déstructuration, perte de valeurs, perte du sens...) qui touchent plus particulièrement les populations fragiles.

Le système éducatif se doit de scolariser la totalité des jeunes. Or, pour un certain nombre d'élèves, l'école est en échec alors que globalement la réussite est plus importante qu'avant. Les établissements ne sont pas les mêmes sur l'ensemble du territoire. Les décisions, même les plus infimes, transforment le collège en une multitude de collèges. Se crée ainsi une ségrégation géographique, augmentant l'écart entre le collège de centre-ville avec ses classes à projets, ses classes bilingues.. et le collège de banlieue qui concentre les classes d'aide, de soutien, d'insertion...

Même si, pour l'essentiel (le questionnaire proposé par la F.s.u. en 1990 l'a confirmé), l'école reste porteuse d'espoir pour s'en sortir, il reste une forte minorité de jeunes qui n'y croient plus. Et l'échec scolaire porte en germe la violence scolaire comme l'absence de débouchés est porteuse de violence sociale.

Dans cette situation, l'école peut faire quelque chose mais elle ne peut pas tout faire. Ce n'est pas elle, par exemple, qui peut réduire les inégalités sociales, ce n'est pas elle qui peut faire baisser le chômage. Par contre, c'est elle qui peut et doit agir résolument contre l'échec, et pour cela il ne faut pas moins d'éducation, moins de contenu scolaire mais il faut des contenus et des méthodes repensés, permettant vraiment aux jeunes d'investir un peu d'eux-mêmes dans le travail scolaire.

Pour notre part, nous faisons le pari de l'éducabilité de tous les jeunes. Mais pour cela il faut aller beaucoup plus loin dans les moyens à investir, aller plus loin aussi dans la recherche. Pour certains de nos élèves, il n'est pas possible d'apprendre dans des grands groupes de 30 ou 35. Il est nécessaire de faire des petits groupes pour que le désir d'apprendre revienne, que la note ou la critique ne soit plus vécue comme une agression.

Il faut renverser la tendance qui fait qu'aujourd'hui de plus en plus d'élèves se construisent soit dans la peur, la peur de l'élève de prendre la parole dans la classe, face aux autres, la peur - réelle ou imaginée - de l'agression, la peur de l'enseignant qui n'ouvre pas la porte lorsqu'il y a du bruit dans le couloir, soit dans la recherche de modèles qui abandonnent tout respect de l'humanité, des autres, des règles et des lois.

Cela nécessite de ne pas tricher avec eux, de leur parler vrai, de ne pas les tromper sur la nécessité du travail, sur le niveau à atteindre. Mais aussi de ne pas accepter de remplacer les cours par des « activités éducatives », de ne pas remplacer le travail par le jeu... (même si des jeux peuvent être intégrés à l'activité pédagogique). Ce sont les contenus disciplinaires qui sont disciplinants ! Pour cela, il doit y avoir dans les établissements un plus grand nombre de personnels de toutes catégories, formés et stables, capables de constituer une équipe soudée : des enseignants, pour faire baisser les effectifs des classes et diminuer les heures supplémentaires, des étudiants-surveillants (rappelons que la norme dans les années 60 était d'un surveillant pour 100 élèves !), mais aussi des C.p.e., des C.o.-psy, des infirmières, des assistantes sociales et

des personnels de service et d'entretien en nombre suffisant.

Ces propositions, parmi d'autres, le S.n.e.s. les a faites lors de la table ronde organisée en février 96 par le Premier ministre. Or le gouvernement n'a pas voulu les entendre. Suppressions de postes dans les collèges et baisse importante du nombre des recrutements d'enseignants hypothèquent fortement l'avenir. Dans l'enquête du S.n.p.d.e.n., citée plus haut, beaucoup de chefs d'établissement, notamment en Z.e.p., disent pouvoir faire face aux phénomènes de violence avec des moyens en plus, sauf pour 4 à 5 cas d'élèves « totalement marginalisés ».

Cela souligne la nécessité de développer l'action syndicale :

► Dans chaque établissement, pour faire face aux phénomènes de violence, pour obtenir soutien et dédommagement de l'administration, en organisant la réaction collective des collègues, mais aussi pour obtenir les moyens pour l'école de faire face au développement de la violence et faire reculer de manière significative l'échec scolaire ;

► Au niveau plus général pour s'opposer aux suppressions de postes et obtenir un réel investissement de la nation dans l'éducation.

Gérard Réquigny

Auteurs

Par R. Baillon, J.P. Bonafé-Schmitt, C. Bourcet, J.P. Chartier, E. Debarbieux, B. Defrance, M. Horenstein, P. Huerre, J. Pain, J.P. Payet, J.Y. Rocheix, A. Yahyaoui.

Revue de presse

InterCDI n°147, mai 1997

"[...] une étude pour les enseignants et les éducateurs d'aujourd'hui."